

Rapport de la Commission des finances

Préavis municipal No 1/2019 Séparatif de Perroset 2<sup>e</sup> étape,  
demande de crédit de construction

Au Conseil Communal de Sullens

Monsieur le Président,  
Mesdames, Messieurs,

La Commission s'est réunie avec la Municipalité le mardi 5 mars dans la salle du Conseil. Elle a reçu toutes les explications de la municipalité et peut donc se prononcer.

Parce qu'au vu de la Situation financière actuelle et future (document du 28.2.2019 remis par la Municipalité),

- la marge autofinancement prévue reste la même ;
- le plafond d'endettement ne sera pas atteint ;
- une marge d'emprunt théorique de 1'800'000.- demeure assez large ;
- la dette par habitant en 2020 restera stable.

la Commission des finances invite alors les membres du Conseil à accepter le préavis 1/2019 tel que proposé.

Pour la Commission des finances :

Evelyne Edgar

Alain Badan

Frank Dayen (rapporteur)

Claude Simond

Yannick Vullioud

